

et de vaincre les préjugés des nourrices. Chez les hommes adultes, on peut faciliter beaucoup cette partie du traitement en coupant les cheveux ras ; chez les femmes, cette pratique, qui n'est pas indispensable, serait une véritable cruauté (1).

Quand les croûtes et les squames sont complètement ramollies et devenues friables, on les enlève par le lavage, avec le savon ordinaire ou un savon de toilette quelconque, ou le savon noir ; quand la peau est tendre, sensible, comme chez les enfants, il vaut mieux avoir recours au savon liquide de glycérine ; chez l'adulte, au contraire, on emploiera l'esprit de savon de potasse de Hebra, et cela parce qu'il contient de l'alcool, qui dissout bien la graisse et que, probablement aussi, il exerce une influence excitante sur la tonicité des glandes sébacées. Ce savon est préparé d'après la formule suivante :

Rp. Savon vert, 100 grammes.
Dissolvez à une chaleur douce dans: Esprit de vin, 200 gr.

Filtrez et ajoutez :

Huile de lavande et huile de bergamote, àà, 3 gr.
Mêlez. Filtrez. = Esprit de savon de potasse.

Pour pratiquer le lavage, on se sert d'un linge rude (flanelle) ou de ce qu'on appelle une éponge à froter (serviette-éponge), sur lequel on verse le savon liquide, ou l'on frotte avec le savon dur jusqu'à ce qu'il fasse de la mousse ; puis on lave à l'eau tiède ou froide autant que cela

(1) Tel n'est pas notre avis : s'il est bon de couper les cheveux ras chez les hommes pour rendre le traitement facilement exécutable, cela ne saurait être mauvais pour les femmes ; ce n'est donc, pour ces dernières, qu'une question de mesure. Personne ne sacrifiera inutilement une chevelure de femme alors que cela pourra être évité ; mais, on ne saurait l'ignorer, il y a des cas dans lesquels l'affection est à ce point intense par son degré et par la rapidité de son évolution alopecique que ce sacrifice s'impose, et qu'il n'y a aucune cruauté à le réclamer. Nombre de femmes n'ont pas le temps qu'il faut pour exécuter le traitement avec une longue chevelure, et quand les cheveux s'arrachent par touffes aux moindres frictions, les malades vont d'elles-mêmes au-devant de la prescription et ont parfois déjà les cheveux coupés quand elles arrivent au médecin spécial ; chez elles, l'art *inné* de suppléer à la nature simplifie beaucoup les choses. En fait, il est aisé de comprendre que s'il y a une maladie grave (et la séborrhée dépilante mérite souvent cette épithète) du cuir chevelu, il est infiniment plus aisé, à tous les titres, de faire le traitement convenable avec les cheveux ras qu'avec une longue chevelure. Nous reviendrons sur ce point à propos du traitement des alopecies.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

est nécessaire. Par ce procédé, on arrive sûrement à nettoyer complètement la tête (1).

Comme complément, on enlève encore les derniers restes de savon en versant de l'eau tiède ou froide, ou à l'aide de douches ; puis on essuie la tête et on la sèche.

Au cours de l'application de cette méthode, on verra une grande partie des cheveux enchevêtrés par des masses de graisse et de croûtes et, par suite, d'un aspect très « luxuriant » se détacher et tomber, et certains malades, qui, avant le lavage paraissaient avoir encore une chevelure assez abondante, sont presque chauves après cette opération. Effrayés de ce résultat, les patients ne manquent pas d'attribuer cette perte de cheveux à l'emploi de « médicaments trop énergiques ». Voici la réalité : Le développement de la séborrhée entraîne, comme je vous l'ai fait remarquer plus haut, le défaut d'adhérence des cheveux et leur chute abondante ; beaucoup de cas d'alopecie même doivent être uniquement attribués à cette altération, cependant on peut, avec assez de confiance, faire espérer aux malades une nouvelle pousse suffisante des cheveux après la guérison de la séborrhée, quand cette maladie ne remonte pas à plusieurs années.

Ainsi lavée et débarrassée de croûtes, la peau apparaît alors un peu rouge, brillante et tendue à mesure qu'elle se sèche ; il en résulte une sensation fort désagréable, l'épiderme est très mince, se déchire facilement et les dépôts de matière sébacée se renouvellent rapidement ; on protège les malades contre ces divers accidents en enduisant la peau avec de l'huile ou des pommades, par exemple : huile d'olive, 50 gr., baume du Pérou, 4 gr. ; ou : onguent émollient, 25 gr., oxyde de zinc, 0 gr. 50, huile de baies de laurier, 5 gr., etc.

(1) Ces procédés de nettoyage sont excellents, mais beaucoup de nos malades ne les supportent pas bien ; les uns ont de véritables poussées de dermite eczémateuse, les autres conservent à la suite de ces applications un état d'érythème lisse squamuleux.

Chez les sujets qui ont les cheveux ras pendant la durée du traitement, un savon de toilette de bonne qualité convient très bien : avec une éponge et de l'eau chaude, le lavage est fait rapidement et facilement, chez les femmes qui ont les cheveux longs, la décoction de racines de saponaire d'Orient, ou même de saponaire ordinaire, mieux encore la décoction savonneuse d'écorce ou de poudre d'écorce de quillaya ou bois de Panama, suffit parfaitement, surtout si l'on a fait, au préalable, sur la peau de la tête, une friction avec un jaune d'œuf étendu d'une cuillerée d'eau ; le nettoyage se termine par une lotion d'eau *chaude* simple ; chez quelques sujets très irritables, la friction au jaune d'œuf, suivie d'une lotion avec de l'eau de son *chaude*, suffit si elle est exécutée avec le soin nécessaire.

E. B. — A. D.

Au bout de quelques jours, si l'épiderme s'est reproduit avec une épaisseur suffisante et si la peau a perdu sa sensibilité, il faut encore pendant plusieurs semaines brosser le cuir chevelu avec l'esprit de vin pur ou additionné, par exemple : esprit de vin, 100 gr., acide phénique, 0,15 ; ou acide borique, acide salicylique, 3 gr., glycérine, 4,50 ; soit chaque jour, soit trois fois par semaine, suivant la rapidité avec laquelle les squames se reproduisent.

Mais, comme les divers savons et les alcooliques dégraissent fortement l'épiderme et le rendent dur et cassant, il est convenable de le graisser de temps en temps avec une huile ou une graisse anodine, avec une pommade quelconque.

Il peut être nécessaire de continuer ce traitement consécutif pendant des semaines et même des mois.

Contre la balanite séborrhéique, il n'est pas bon de faire des lavages trop fréquents, comme souvent on y est enclin ; il vaut mieux appliquer de la charpie, ou un peu de linge sec et poudré, et, quand il y a des points excoriés, humides, il est préférable de mettre des linges imbibés de solutions astringentes ou couverts de pommades, comme : carbonate de cuivre (verdet), 0 gr. 15, eau de fontaine, 25 gr. ; ou acétate de plomb basique, 0,50, eau de fontaine, 30 ; ou onguent émoullient, 20, oxyde de zinc, 2,25.

Comme je vous ai exposé dans tous ses détails la méthode de traitement local qui convient à la forme de la séborrhée que l'on a le plus souvent occasion de traiter, c'est-à-dire à la séborrhée du cuir chevelu ; je serai très bref au sujet des séborrhées localisées sur d'autres points de la peau, spécialement ceux qui ne sont pas pourvus de poils. Ici, comme partout, la première condition du succès est de ramollir les croûtes, de les détacher et de les enlever par des lavages, puis de faire de temps à autre des lotions alcooliques et des applications de pommades. Le *modus faciendi* varie suivant le siège qu'occupe la maladie et suivant les circonstances. C'est ainsi que l'on fera disparaître le plus promptement possible les croûtes épaisses du visage en appliquant des compresses enduites de pommade ou d'huile, que l'on fixe solidement à l'aide d'étoffes moins perméables que la toile, comme de la flanelle.

De même, le lycopode, l'amidon, la talc de Venise pulvérisé, le kaolin, etc., trouvent ici occasionnellement leur emploi, par exemple en application entre le prépuce et le gland, ou pour saupoudrer et nettoyer la figure enduite de pommade, car on ne peut la laisser ainsi reluisante de graisse, etc.

Les principes et les moyens de traitement de la séborrhée généralisée sont absolument ceux de la séborrhée localisée. Ainsi, un enfant

atteint d'ichthyose sébacée (*cutis testacea*) doit être énergiquement frotté avec de l'huile ou de la graisse, ou enveloppé dans des linges enduits de pommade appropriée, et cela méthodiquement, de façon que les membres, les plis des orteils, le visage, etc., soient enveloppés de pièces de linge séparées et ajustées sur les parties, et recouverts d'un masque ou de bandages de flanelle. En outre, pour conserver à l'enfant la chaleur de son corps, on l'enveloppera dans des langes de laine ou de tous autres tissus mauvais conducteurs du calorique ; enfin, chaque jour on le lavera avec du savon dans un bain chaud, et, après l'avoir bien essuyé et séché, on l'endura de nouveau de graisse.

Il faut procéder de même dans l'ichthyose sébacée des adultes. Dans cette affection, pour ramollir les croûtes, on peut enduire pendant plusieurs jours le malade avec du savon noir ou de l'huile de morue, puis on le couche entre des couvertures de laine ou on l'habille de flanelle. Quand on a réussi à ramollir les croûtes, on continue le traitement avec des bains, des savonnages, des douches et des frictions grasses, dont on prolonge l'usage jusqu'à ce que la peau ait repris son état normal.

Enfin, comme certaines séborrhées localisées, particulièrement celle de la tête et du visage, sont produites par des causes éloignées, anomalies d'autres organes ou de l'ensemble de la nutrition, ainsi que je vous l'ai dit, telles que le gastricisme chronique ou la chlorose, il faut, indépendamment du traitement local, faire aussi usage de certains médicaments internes dirigés contre ces causes. On conseillera donc aux malades l'emploi des amers, comme la gentiane, la rhubarbe, les eaux minérales alcalines et ferrugineuses, le fer, etc. ; on leur indiquera le climat et le régime diététique qui leur conviennent ; enfin, on prolongera toujours l'emploi de ces médicaments dans les cas où l'on croira prévoir une récurrence (1).

(1) En termes clairs, la séborrhée, comme la plupart des autres affections de la peau, réclame le concours non seulement du dermatologiste, mais encore du médecin ; les moyens locaux employés seuls ne suffisent pas ; il faut toujours en venir à traiter *le malade* selon les indications qui résultent de son état constitutionnel, ou des conditions accidentelles dans lesquelles il est placé : le fer, l'arsenic, le soufre, l'huile de morue, les médicaments nervins, etc., etc., sont au nombre des mieux appropriés, mais cela sans aucune idée préconçue ou systématique, et en se basant sur ce que réclame la situation de chaque malade en particulier.

Un grand nombre d'eaux minérales peuvent être employées avec grand succès : Spa, Salins, Salies ou Kreutznach ; Luchon, Cauterets, Uriage, Challes, Saint-Gervais, la Bourboule, etc., etc.

On n'oubliera pas que, dans les séborrhées localisées, l'état des

Contre la séborrhée généralisée sèche, que l'on observe chez les scrofuleux et les tuberculeux, l'usage interne de l'huile de foie de morue doit être recommandé, à moins que des circonstances spéciales ne le contre-indiquent.

Je n'ai que peu de chose à vous dire relativement à l'état des glandes sébacées opposé à celui dont nous avons parlé jusqu'ici, c'est-à-dire relativement à la diminution de la sécrétion de la graisse ou astéatose de la peau. Cet organe, manquant de son enduit huileux physiologique, présente un épiderme sec, friable et s'exfoliant de temps à autre, pityriasis simple. Cette affection se trouve rarement à l'état idiopathique et indépendant; le plus souvent, ce n'est qu'un symptôme partiel d'une autre maladie de la peau, congénitale, par exemple de la xérodémie, de l'ichthyose, du prurigo, ou d'une maladie acquise, comme l'éléphantiasis des Grecs, le psoriasis, le lichen ruber, absolument comme l'androse; c'est pour cela même que l'astéatose généralisée est rare et qu'elle est, au contraire, limitée à des portions plus ou moins considérables de la peau, enfin qu'elle est ou persistante, ou, comme les maladies cutanées auxquelles elle se rattache, passagère et mobile.

Souvent l'astéatose de la peau est produite artificiellement par l'influence de certains agents qui retirent à l'épiderme d'une façon persistante une trop grande quantité de graisse. C'est ce que font le savon et la lessive sur les mains des laveuses, et les produits chimiques dans certaines industries. Dans ces cas, la paume de la main présente un épiderme généralement épaissi et dur, manquant d'élasticité et, par cela même, se déchirant facilement; les doigts restent courbés et ne peuvent pas être étendus, même passivement. Les gens qui, par habitude, se lavent journellement le corps entier avec de l'eau froide contenant des sels de chaux et de potasse (eau dure) ont pareillement une peau sèche, sans graisse, couverte de pellicules; souvent cet état amène du prurit et de l'eczéma.

La durée et la curabilité de l'astéatose de la peau dépendent, pour chaque cas, des causes qui ont amené la maladie.

Nous ne connaissons aucun mode de traitement qui puisse réveiller l'activité de sécrétion des glandes sébacées. Faire disparaître les causes du mal, guérir la maladie cutanée concomitante, éviter les substances nuisibles dont l'action soustrait la graisse de la peau, tels sont les

organes sous-jacents devra toujours être examiné avec soin, l'état des fosses nasales, par exemple, dans la séborrhée nasale; et que les scarifications répétées constituent, pour les cas rebelles, un véritable moyen de salut.

E. B. — A. D.

objectifs que doit se proposer la thérapeutique, qui, en outre, devra s'occuper de fournir de la matière grasse à l'épiderme, au moyen des frictions avec l'huile de morue, l'axonge, etc. Mais, comme toutes les graisses, aussitôt qu'elles deviennent rances, irritent la peau, il faut les ôter souvent, à l'aide du savon et des bains. Sous ce rapport, la vaseline en frictions est d'un excellent usage (1).

Nous avons maintenant à nous occuper de certaines formes morbides intéressantes, qui sont produites par un trouble survenu dans l'excrétion des glandes sébacées, anomalies de sécrétion des glandes sébacées ou formes résultant de la rétention de la matière sébacée. Ce qui les caractérise, c'est que les produits sécrétés, épiderme et matière grasse, ne sont pas versés au dehors, mais sont retenus dans le canal excréteur propre à chaque lobule, ou dans le canal commun, ou dans la glande elle-même. Les poils follets, arrivés au moment de leur chute physiologique, restent parfois aussi dans le canal excréteur avec le produit de sécrétion des glandes sébacées.

Les faits que l'on rencontre dans ces maladies sont nombreux et variables, quelques-uns très compliqués, d'autres entièrement inexpliqués.

Les faits les plus simples sont ceux du trouble mécanique de l'excrétion : quand le canal excréteur commun du bulbe pileux est obturé par des substances étrangères, comme le goudron ou de la poussière, ou quand le canal excréteur de la glande sébacée est déformé, détruit par une cicatrice, il est facile de se rendre compte que le produit de sécrétion ne peut être expulsé au dehors. On comprend aussi que, dans ces conditions, les glandes sébacées sécrétant encore d'une manière normale, et pendant un certain temps, des cellules épidermiques et de la graisse, ces produits ne pouvant s'écouler distendent mécaniquement le canal excréteur et la glande elle-même; ultérieurement, par leurs altérations chimiques, ils exercent une action irritante sur les glandes, qui peuvent alors devenir le siège d'une prolifération exubérante et même d'une inflammation plus ou moins violente. Telles seraient donc les formes simples de rétention par cause mécanique, dans les cas d'occlusion du canal excréteur, comme le comédon dû au goudron, le milium dans le voisinage de cicatrices et certains stéatomes (2).

(1) Contre l'astéatose proprement dite, après la suppression des causes provocatrices extérieures, la sudation provoquée est le moyen le plus actif; les corps gras, huile de vaseline, lanoline, crème de glycérine et de lanoline, sont d'excellents adjuvants. E. B. — A. D.

(2) L'aéné qui suit les applications trop prolongées du goudron, de

Mais ces mêmes formes se présentent aussi avec un canal excréteur ouvert. Il n'y a donc aucune autre cause à laquelle on puisse, dans ces cas, attribuer la rétention de la sécrétion sébacée, qu'une hypersécrétion (prolifération), ou une altération de la qualité de ce produit; on est d'autant plus autorisé à l'admettre que, dans ces circonstances, les matières contenues dans la glande présentent réellement une différence chimique notable avec le produit de la sécrétion normale des glandes, comme dans le milium et le molluscum sébacé.

Au lieu, par exemple, de subir, comme à l'état physiologique, une transformation grasseuse, les cellules sécrétées par les glandes se racornissent comme celles du réseau muqueux, ainsi que cela a lieu dans le milium ordinaire, ou bien elles se transforment en tissu colloïde, comme dans le milium colloïde (1), ou en tissu amyloïde ou hyaloïde, comme vraisemblablement dans le molluscum contagiosum. Ces divers états empêchent les cellules sécrétées de se dissoudre et d'être expulsées.

Je voudrais, en outre, admettre comme troisième cause prédisposant à la rétention de la matière sébacée une diminution dans la tonicité des muscles de la peau, des muscles érecteurs des poils, qui envoient des ramifications aux glandes sébacées ainsi qu'aux parois glandulaires elles-mêmes, conditions que l'on observe dans beaucoup de circonstances, notamment dans les cas de ralentissement de la nutrition (chloro-anémie, scrofuleuse, etc.) (2).

L'huile de cade, etc., a pour localisation habituelle le follicule sébacéopilaire; c'est une variété d'acné *pilaire*, de cause externe, ayant pour origine primitive, directe, essentielle, l'action irritante du goudron, et ne résultant ni de l'occlusion du pore sébacé, ni de la formation d'un bouchon de goudron dans le conduit excréteur.

Il n'y a pas lieu de placer l'acné du goudron à côté de l'acné comédon, du milium, ni des stéatomes; et, d'autre part, il n'est pas moins inopportun de rapprocher du comédon proprement dit l'agrégat de poussière qui peut se former dans le pore sébacé lui-même; jamais ces poussières ne forment de comédon véritable; si elles sont irritantes chimiquement, elles peuvent, à ce titre, être une cause d'acné, mais ce n'est jamais, ni l'encombrement du pore sébacé, ni la formation d'un bloc de poussières qu'il y a lieu d'invoquer.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Il n'y a pas de « milium colloïde »; nous avons déjà rectifié cette erreur dans la première édition française de cet ouvrage, page 234, note 1, et plus loin, p. 211, note 1. E. B. — A. D.

(2) C'est ce que nous avons indiqué dans une note de la précédente édition :

La consistance du contenu des glandes sébacées et sa propulsion a

Cependant, il y a encore d'autres faits qui, comme je l'ai dit, restent complètement obscurs.

Les formes que nous avons à considérer de préférence au point de vue dermatologique sont le comédon (*Mitesser*), le milium ou grutum, l'état granité de la peau (*Hautgries*) et le molluscum verrucosum ou sebaceum, ou contagiosum. L'athérome, le cholestéatome, les cryptolithes sont plutôt l'objet de la chirurgie.

Les comédons (*Mitesser*, *acne punctata*) sont des points qui se montrent sur la peau, gros comme une pointe d'aiguille ou une tête d'épingle, d'une couleur allant du jaune blanc sale au brun et au noir; ils correspondent à l'orifice libre des glandes sébacées et représentent l'extrémité, en contact avec le dehors, d'un bouchon qui remplit le canal excréteur commun. Rarement ils font une certaine saillie au-dessus du niveau de la peau. En exerçant une pression latérale sur le comédon, le bouchon se trouve poussé à travers l'orifice et sort sous forme d'un corps allongé. Avec sa partie supérieure qui présente une coloration foncée, ce corps ressemble un peu à un ver à tête noire; de là vient la croyance populaire que c'est un petit animal, ainsi que la désignation vulgaire qu'on lui donne (*Mitesser*) (1).

Le siège ordinaire des comédons est la peau du front, du nez, des tempes, de la poitrine et du dos; sur ces différents points, on les trouve parfois en quantité énorme, ou bien ils sont disséminés par groupes, ou même ils sont serrés en masses saillantes, semblables à des verrues (verrues sébacées, *Hebra*; disque de comédons, *Ribbentrop*); cependant, on les rencontre aussi sur d'autres parties du corps, particulièrement sur la peau de la verge.

Quelques comédons surviennent accidentellement chez tous les indi-

tergo par les générations successives de cellules ne sont pas les seuls agents d'expulsion du produit glandulaire; l'action élastique du tissu dermique, la contraction de ses fibres lisses, entrent certainement en ligne de compte pour une part peut-être plus grande que l'on ne peut se le représenter; mais il est difficile actuellement d'établir ces faits d'une manière péremptoire. On verra plus loin que l'auteur admet l'action de cet ordre de causes de rétention, mais en la limitant au canal excréteur. En tous cas, il y a lieu de tenir compte de cette perte de tonicité, de cette atonie, au sens propre du mot, du système sébacé, dans l'interprétation du mode d'action des agents thérapeutiques employés ou à employer. ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Comédon, de *comedere* manger, ronger, perforer à la manière d'un ver, s'applique à la masse solide, cylindroconique, représentant le moule exact du canal excréteur du follicule sébacé qu'il a rempli et distendu activement E. B. — A. D.

vidus. Après une durée plus ou moins longue, le bouchon devient mobile et il est chassé au dehors, soit par le produit de sécrétion qui le pousse par derrière, soit par la pression mécanique, ou enfin par le frottement qu'il subit quand on se lave. Pendant quelque temps on voit l'orifice béant de la glande. La présence des comédons en grand nombre constitue une affection désagréable et défigurante, alors même que ceux-ci se détachent et tombent les uns après les autres; l'affection paraît alors stationnaire et en même temps bizarre par le fait de la reproduction constante de nouveaux comédons, ainsi que par leur quantité absolue.

La maladie se développe généralement à l'âge de la puberté chez les sujets des deux sexes; chez ceux du sexe masculin, elle se prolonge souvent jusqu'à vingt ou trente ans, tandis qu'elle disparaît plus tôt chez ceux du sexe féminin. Elle est souvent associée à la séborrhée huileuse de la face et souvent aussi est le point de départ de l'acné inflammatoire, par suite de l'irritation que les éléments, retenus dans les glandes sébacées, exercent sur ces glandes et sur la peau qui les environne (1).

Jusqu'à un certain point aussi, la cause des comédons est la même que pour la séborrhée de la face (chlorose, cachexie). Les causes occasionnelles sont l'oblitération des orifices glandulaires par du goudron ou par de la poussière quand on séjourne dans une atmosphère imprégnée de ces substances (fabriques de goudron) (2), ou encore la négligence que l'on apporte à nettoyer convenablement la peau avec des lavages au savon dans les cas de sécrétion grasseuse abondante.

Pour la production des comédons qui se forment en dehors de ces conditions, il est assez difficile d'indiquer un motif plausible; ce qu'il y a de mieux à faire est d'en chercher la cause dans les conditions anatomiques (3).

(1) L'adénite et la périadénite qui, à plus ou moins longue échéance, se développent dans le follicule sébacé dont le canal excréteur est occupé par un comédon, varient en intensité dans de très grandes proportions chez les différents sujets; ces variations constituent les variétés cliniques assez nombreuses de l'acné dite papuleuse, tuberculeuse, pustuleuse, phlegmoneuse. E. B. — A. D.

(2) Voyez la note 2, page 203. E. B. — A. D.

(3) Les conditions anatomiques sont les mêmes chez tous les sujets; ce qui est variable, ce sont les conditions physiologiques de l'évolution des glandes sébacées et des follicules pileux à l'âge de la puberté, leur fonctionnement perturbé chez les sujets lymphatiques, l'altération du produit de sécrétion retenu par l'atonie des agents d'excrétion; si les conditions très hypothétiques qui vont être invoquées jouent un rôle, ce rôle n'est certainement pas prépondérant. E. B. — A. D.

Le comédon se compose d'une enveloppe périphérique, formée de cellules épidermoïdales, dans laquelle est contenue une matière constituée par un mélange de graisse (cholestérine), de cellules épidermiques grasses et fragmentées, ainsi que de poils follets (de 3 à 12) et d'acares des follicules qui s'y trouvent déposés. Dans de vieux cylindres de comédons, épaissis, desséchés et cassants, j'ai souvent trouvé des corps semblables à ceux que l'on a décrits comme appartenant spécialement au molluscum. Si l'on extrait la graisse à l'aide de l'alcool et de la térébenthine, il ne reste plus que les petits poils et les éléments épidermoïdaux, mais spécialement la partie périphérique du comédon, sous la forme d'une gousse en forme de tulipe. Les cellules qui constituent cette dernière proviennent de la couche muqueuse du conduit excréteur et des restes de la gaine de la racine, les parties constituantes de l'intérieur du comédon, excepté les poils follets, émanant des glandes sébacées.

Unna pense que la coloration brun noir de la tête du comédon est due au bleu d'outre-mer, qui existe normalement dans la sécrétion cutanée; d'autre part, Krause repousse cette interprétation. Je crois que l'épiderme kératinisé et la graisse, partout où ces substances restent longtemps exposées au contact de l'air, prennent une teinte foncée, et qu'en même temps les poussières atmosphériques contribuent à cette coloration.

D'après l'examen anatomique, ainsi que d'après l'observation clinique, le siège anatomique du comédon paraît être le canal excréteur de la glande sébacée, ou le canal excréteur commun de cette glande et du bulbe pileux, et cela suivant les divers points où on l'observe.

Or, dans les points qui sont le siège de prédilection des comédons, comme le front, le nez, le dos, etc., et en même temps le siège des poils lanugineux, on trouve cette disposition anatomique que Biesiadecki a rendue tout à fait évidente, à savoir que les glandes sébacées de ces régions de la peau s'ouvrent au dehors par un canal excréteur large. Les follicules pileux forment un appendice des glandes sébacées et s'abouchent à angle obtus, quelquefois même à angle droit dans leur canal excréteur, de façon que le poil venant du bulbe vient heurter avec sa pointe la paroi opposée du canal excréteur, et parfois se roule de haut en bas (fig. 13, Biesiadecki). Ce poil doit ainsi produire une irritation sur ce point et déterminer une prolifération de l'épiderme qui revêt extérieurement le canal excréteur, par suite de laquelle se forme l'enveloppe qui renferme le contenu sébacé. Ainsi s'expliquerait ce fait que la formation des comédons a lieu précisément au moment de la puberté. On sait, en effet, que, dans cette période de la vie, il se fait une poussée plus active de poils. Les petits poils lanugineux sont plus rapidement

produits et tombent plus vite. Tandis que les petits poils qui poussent hors des follicules déterminent une irritation locale, les poils plus anciens qui se détachent des papilles dans le renouvellement physiologique du système pileux arrivent dans le conduit excréteur large des glandes sébacées et s'arrêtent ici dans une agglomération de cellules, de débris de cellules et de graisse, qui représente les éléments constitutifs du comédon (fig. 15, *b, b'*).

Sur d'autres points du corps, aux membres par exemple, où la rela-

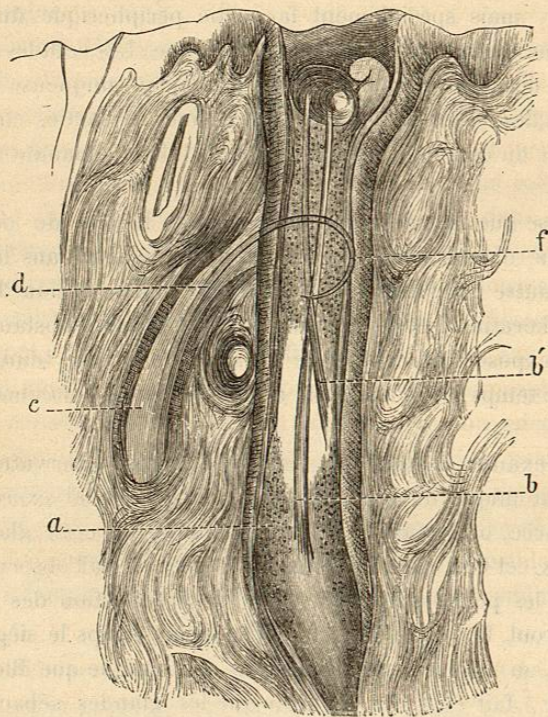


Fig. 15.

Coupe d'un comédon.

a canal excréteur de la glande sébacée rempli par le comédon. Dans ce canal deux petits poils follets effilés à leur extrémité inférieure *b, b'*. Le petit follicule pileux *c* s'abouche en pointe; son poil *d* touche contre la paroi opposée du canal excréteur de la glande sébacée et se recourbe en bas en *f*.

tion est renversée, de telle façon que ce sont les glandes sébacées qui s'abouchent dans le follicule pileux, le canal excréteur de ce dernier est commun pour les deux, et est, à l'occasion, le siège d'un comédon.

On comprend facilement que l'occlusion mécanique du conduit excréteur par du goudron, de la poussière, etc., peut être la cause de la formation de comédons; nous vous avons déjà mentionné ce fait.

Mais je suis également porté à admettre dans tous ces cas une diminution de la tonicité de la paroi du canal excréteur.

Le traitement des comédons consiste dans leur extraction. On la pratique en les exprimant simplement à l'aide des ongles des deux pouces, ou bien on se sert pour cela du petit instrument proposé par Hebra qui conduit au même résultat (*Comedonquetscher*). C'est un petit tube métallique, long de 4 centimètres, conique, dont l'extrémité étroite porte un rebord mousse et dont la partie supérieure présente deux yeux sur les côtés. On l'applique par son bout étroit perpendiculairement à la peau au-dessus de chaque comédon; puis, par une pression brusque, on les fait sortir dans la cavité du petit tube. Piffard, O. Simon, Unna ont également proposé des instruments appropriés pour arriver au même résultat. En outre, on fait usage des moyens qui ont été recommandés plus haut contre la séborrhée; lavages savonneux, badigeonnages avec les alcooliques, etc., dans le but de diminuer la sécrétion de la graisse et de réveiller la tonicité des glandes; enfin on a aussi recours aux méthodes de traitement dont l'utilité est démontrée contre l'acné qui existe ordinairement en même temps que les comédons, et dont nous parlerons plus tard.

Le *milium* ou *grutum*, calculs cutanés, état granité de la peau (Hautgries) est constitué par des corpuscules du volume d'un grain de millet à celui d'une tête d'épingle, d'un blanc jaune ou laiteux, disséminés dans l'épaisseur de la peau, ou légèrement saillants, que l'on voit briller à travers l'épiderme, durs au toucher, arrondis, de forme globuleuse.

Leur siège principal est la peau délicate des paupières et de leur entourage le plus voisin, les joues et les tempes; puis le bord des lèvres; chez l'homme, le pénis et le scrotum, mais particulièrement la couronne du gland qui, dans certains cas, en est complètement bordée; chez la femme, c'est spécialement à la face interne des petites lèvres qu'on les rencontre.

Si l'on incise la peau avec un bistouri fin sur un corpuscule de milium, il s'écoule un peu de sang et l'on peut extraire le corpuscule de sa loge, soit par la pression latérale, soit avec la pointe de l'instrument; quelquefois, il tient solidement à la peau par un pédicule mince (au bulbe pileux) qu'il faut d'abord arracher. Le corpuscule est rond, sphérique ou finement lobulé; il est lisse, et on peut facilement l'écraser; il éclate alors et se divise en petits grains. Il se compose d'une enveloppe périphérique simple ou lobulée, membrane peu épaisse, et d'un contenu de cellules épidermiques sèches qui sont rangées, comme les pelures d'un oignon, autour d'un noyau central épidermoïdal et contenant de la graisse; il représente donc une boule épidermique analogue